

## Se déplacer à Belfort

### Le vélo



Redécouvrez les bienfaits du vélo à Belfort !

La Ville de Belfort réalise et entretient tous les aménagements cyclables. C'est 40 kilomètres d'itinéraires cyclables, et près de 1000 places de stationnement.

#### [> Le plan des pistes cyclables](#)

Depuis 2014, la Ville de Belfort est **labellisée "Ville et Territoire Vélo-Touristique"**. Il récompense les efforts de la ville en matière d'animations, d'accueil, de services, et d'équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme.

### Une piste d'initiation à la pratique du vélo

Dans la continuité de sa politique engagée pour le développement des mobilités douces, la Ville de Belfort a aménagé pour les apprentis cyclistes une piste vélo-école. Imaginée par une habitante dans le cadre du budget participatif, la piste a pour but de familiariser les enfants aux règles de circulation et à la pratique du vélo en milieu urbain, de façon ludique et pédagogique.

La piste est accessible aux enfants accompagnés d'un adulte et le port des équipements de sécurité est fortement recommandé.

**Pensez à activer les feux tricolores à votre arrivée ! Un interrupteur se situe sur le boîtier à proximité des feux.**

Elle est située à l'entrée du parc François-Mitterrand, sur les anciens terrains de tennis, côté lycée Gustave-Courbet. Un panneau sur place indique les consignes et bon conseils à appliquer pour son utilisation.

### Aide à l'achat d'un vélo électrique



La Ville de Belfort poursuit son engagement en facilitant l'usage du vélo au quotidien en accompagnant les Belfortains vers cette mobilité douce.

**Elle propose une aide financière de 200 € à 300 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion, simple ou cargo.**

Ce dispositif est ouvert aux Belfortains à partir de 18 ans, sans condition de ressources. Pour en savoir + sur les conditions et faire votre demande, rendez-vous sur : [bit.ly/monvéloélectrique\\_Belfort](https://bit.ly/monvéloélectrique_Belfort)

## Développement et recharge des véhicules électriques



La Ville de Belfort accompagne le développement des véhicules électriques avec la mise en place de bornes de recharge sur le domaine public. Six sites sont actuellement équipés :

- place de la Révolution,
- place de la Résistance,
- rue Morimont (Atria / marché Fréry),
- rue de Ribeauvillé (parking de la Roseraie),
- rue Thomas-Edison (parking Tech'hom),
- parking Pompidou

La durée de stationnement est limitée à la durée de la charge. Ainsi à la fin de l'opération, l'utilisateur reçoit un SMS lui indiquant que son véhicule est chargé et qu'il est nécessaire de le déplacer sur une place de stationnement normale afin de permettre à d'autres usagers de bénéficier du service.

Toutes les conditions sont disponibles ici : [www.territoiredenergie90.fr/la-mobilite-electrique/](https://www.territoiredenergie90.fr/la-mobilite-electrique/) 

Dans le parking souterrain des 4 As, une place est équipée d'une prise domestique 16A pour recharge d'un véhicule électrique.

Cette offre publique déployée en partenariat avec Territoire d'Energie 90 complète l'offre privée existante :

- parking couvert du supermarché E. Leclerc, allée des Grands-Prés,
- parking su supermarché Aldi, boulevard John-F.-Kennedy,
- pharmacie, 7 boulevard Henri-Dunant...

Les emplacements des bornes et les caractéristiques des prises sont disponibles sur différents sites internet et notamment <https://fr.chargeamap.com/map> 

La Ville de Belfort étudie le renforcement de cette offre qui nécessite des investissements lourds tant au niveau des bornes de recharges que des infrastructures électriques.

## Les bus Optymo

Belfort et son agglomération bénéficient d'un réseau de transport en commun étendu.

<https://www.belfort.fr/cadre-de-vie/vie-quotidienne/se-deplacer-a-belfort>


- > Consultez [www.optymo.fr](http://www.optymo.fr) (horaires, plan, abonnements en ligne...)
- > Consultez [www.smtc90.fr](http://www.smtc90.fr) (Optymo est un service du Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort)

## Les taxis

Une vingtaine d'artisans taxi bénéficient d'une autorisation municipale pour exercer leur activité professionnelle sur la Commune de Belfort.

## Le réseau routier

Distances routières entre Belfort et...

- > Paris : 500 km
  - > Lyon : 344 km
  - > Strasbourg : 154 km
  - > Besançon : 100 km
- > Consultez [www.aprr.fr](http://www.aprr.fr) (trafic autoroutier, télépéage...)
- > Faites votre itinéraire avec 

Si vous utilisez votre voiture en ville, [consultez les nombreux parkings de la ville](#)

## Réseau ferré

- > **SNCF**  
Infos réservations : 36 35  
Bagages, objets trouvés : 04 50 33 81 19  
> [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)  
> [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)
- > **TER Franche-Comté**  
> [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com)



La Ville de Belfort et le Grand Belfort agissent pour un avenir plus durable, découvrez toutes les actions sur [belfortagit.org](http://belfortagit.org)